



## **Compte-rendu du C.H.S.-C.T. 13 du 21 juin 2016**

Le 21 juin 2016 s'est tenu le CHS-CT 13 sous la présidence de Yvan Huart, le nouveau Directeur du Pôle Pilotage et Ressources de la DRFIP PACA 13.

En préambule, les élus de Solidaires aux Finances ont dénoncé une fois de plus, la communication tardive de certains documents. Le délai réglementaire de 15 jours avant la tenue du CHS est essentiel pour travailler correctement les dossiers. Pour Solidaires aux Finances, il n'est pas question de le réduire.

Solidaires attend du nouveau Président pour son premier CHS-CT qu'il fasse respecter les délais. Solidaires a proposé au vote la délibération suivante : « Tout document parvenu hors délai, ne sera pas examiné par le CHS-CT ».

Pour l'avenir, nous serons particulièrement vigilants d'autant que le Président a reconnu que le respect des délais était primordial.

### **Création du Pôle de Contrôle des Revenus et du Patrimoine**

Le document présenté sur ce point de l'ordre du jour est des plus succinct. Les plans concernant les sites de Salon et d'Aix-en-Provence nous ont été remis seulement lors de la séance. Depuis la présentation de cette création, Solidaires n'a cessé d'alerter la Direction sur les nombreux problèmes posés. Ce CHS a été, pour nous, l'occasion de réaffirmer nos inquiétudes. La fourniture, en amont, de ces documents était donc d'autant plus indispensable.

Prévue au 1<sup>er</sup> septembre, l'installation du PCRCP ne se fera finalement que début décembre. Solidaires a dénoncé la légèreté avec laquelle cette opération a été conduite. Ce flou est particulièrement anxiogène pour les agents qui seront affectés sur cette structure (ceux qui suivent la mission et les nouveaux arrivants).

La fiche d'impact nie toute modification dans l'organisation du travail. Solidaires aux Finances ne peut accepter cette affirmation. La création d'une nouvelle structure entraîne forcément une nouvelle organisation du travail. Le document aurait du présenter cette nouvelle organisation. Le Président nous a indiqué que le groupe de travail doit encore se réunir pour affiner cette organisation.

Pour Solidaires, les conditions de travail avec un ratio, désormais, de 8m<sup>2</sup> par agent dans certains bureaux se dégradent.

De plus, le document est muet sur la prise en compte de la présence d'amiante. La Direction a indiqué que l'amiante se trouve dans les dalles au sol et que des procédures spécifiques sont mises en place dans ce cas. Nous avons demandé que soit communiqué le dossier technique amiante.

Nous avons posé de nombreuses questions : dans quelle mesure la problématique ergonomique a-t-elle été étudiée (espaces, ambiances sonores et lumineuses), la problématique du stockage des dossiers a-t-elle été bien évaluée ? (résistance du sol, éloignement des dossiers par rapport au service...). La Direction nous a confirmé qu'une étude pour la soutenabilité des sols a été faite, aucun problème n'a été soulevé.

En ce qui concerne le site de Marseille Borde, le PCE et le Pôle Enregistrement vont être impactés. Pour Solidaires, les agents du PCE doivent retrouver les conditions d'installation actuelle.

Pour le service de l'Enregistrement, la superficie retenue est-elle suffisante au regard de la fonctionnalité de ce service ?

Pour l'instant, nous n'avons pas eu de réponse précise, un planning détaillé de ces travaux sera élaboré par le maître d'œuvre. Ce déroulement sera présenté lors d'un prochain CHS-CT. Les travaux ne commenceront qu'en octobre.

Pour Estienne d'Orves, les travaux de modification des cloisonnements débuteront également en

octobre. Nous avons constaté une densification de l'espace. Nous avons dénoncé la dégradation des conditions de travail.

En ce qui concerne l'implantation de Salon, le service de recouvrement devrait être impacté. La Direction est restée très laconique sur ce point ainsi que sur une fusion éventuelle de secteurs d'assiette.

Nous avons évoqué le hall d'accueil, à la superficie déjà nettement insuffisante. Nous avons demandé que soit repensé l'accueil d'un site de plus en plus chargé (trésorerie d'Eyguières, PCR...).

Au vu des réponses de la Direction, les organisations syndicales ont émis le vœu qu'une étude ergonomique soit diligentée pour la mise en place de cette nouvelle structure.

#### **Déménagement des services de Direction pôle audit**

Il est surprenant d'installer des auditeurs dans un espace non cloisonné, alors que jusqu'à présent, il a été jugé opportun de les installer dans des bureaux individuels. Ceci avait été décidé sans doute pour des raisons de contraintes fonctionnelles. Le métier n'ayant pas évolué, la question se pose sur les motivations de cette décision. On sait pourtant que ce type d'installation génère des nuisances sonores.

La Direction nous a indiqué que l'installation avait été décidée avec les auditeurs, et nous a assuré qu'avec le temps, si nécessaire, des travaux complémentaires pourraient être décidés. (dont acte !!)

#### **Renforcement du Pôle de Régularisation Déconcentré :**

Solidaires a dénoncé la vacuité des documents transmis : aucune précision sur le stockage des dossiers (surface et résistance des sols), sur le ratio m<sup>2</sup> agent.

De même, Solidaires a constaté que les agents détachés lors de la création en juin 2015 n'ont pas tous été remplacés dans les services comme la Direction s'y était engagée. Quid des services concernés par les nouveaux détachements ? Nous aborderons le sujet lors des CAP locales de mutations.

#### **Présentation du DUERP/Programme annuel de prévention du Commissariat aux ventes**

Ce service actuellement installé sur le site de Sainte Anne aurait dû déménager au 27 rue Liandier en avril. Solidaires a rappelé son intervention à ce sujet lors du dernier CHS-CT ; le manque d'anticipation de la Direction suite à l'arrivée des services de Police génère de nombreux problèmes.

La Direction nous a assuré que le dossier est en cours.

#### **Présentation du DUERP/Programme annuel de prévention de la DRFiP**

Solidaires a demandé une démarche d'ensemble prenant en compte toutes les causes des risques psycho-sociaux : celles rattachées aux métiers (charges emplois, restructurations, incertitudes professionnelles ...), celles liées au mode d'encadrement et au suivi du travail (objectifs, évaluation ...), celles liées au lieu de travail (exposition au bruit...).

**Sur ces sujets comme sur d'autres, parce qu'il en va de la qualité de vie au travail des agents, Solidaires entend bien rester particulièrement vigilant et mettre ainsi l'Administration face à ses responsabilités.**

**On ne lâche rien, on reprend tout !**

*Les élu(e)s Solidaires au C.H.S.-C.T.*

*Judith BERTET (DRFiP), Jean-Etienne CORALLINI (DRFiP), Elisabeth GONZALES (DRFiP), Vincent FINKBEINER (Douane), Thierry LEGRAND (Douane).*